



POSITION INTERSYNDICALE CONTRE LE SNU

S'inscrivant dans la logique définie par E. Macron à Toulon le 9 décembre 2022 où il s'agirait « d'enraciner l'esprit de défense, forgé au plus tôt dans la sphère éducative, dans des démarches concrètes et gratifiantes. », **le gouvernement continue à promouvoir son Service National Universel** ; et s'il n'a plus de calendrier de mise en place, ni d'objectifs chiffrés, **il n'a pas renoncé à le rendre obligatoire**.

Concernant tous les jeunes scolarisés ou non de 15 à 17 ans, le SNU consisterait à **12 jours** encadrés par l'armée, appelés « séjour de cohésion » ; il pourrait être **complété** par « une mission d'intérêt général » de **84 heures au bénéfice de l'armée, d'une association ou d'une administration, pour 108 euros**. Il serait susceptible de se dérouler **sur temps scolaire**, et d'être **valorisé dans Parcoursup**.

Dans un contexte de précarisation des jeunes, la réponse du gouvernement est la militarisation plutôt que de donner les moyens pour des formations de qualité. **Nos organisations syndicales de l'Aude** (FSU, CGT Educ'Action, Solidaires, et FNEC-FP-FO), soucieuses de la réussite et du développement de l'esprit critique de leurs élèves, **refusent toute tentative d'embrigadement de la jeunesse**.

Nos organisations syndicales prennent position :

- **non au SNU obligatoire**
- **non à la confiscation de deux semaines de cours à nos élèves.**

Nous appelons à participer au
Rassemblement
Mercredi 7 juin à 10h30
Portail des Jacobins à Carcassonne
lors du passage de la caravane du SNU